



## **DECLARATION INTERSYNDICALE** **Projet de loi Mayotte**

Les représentants du personnel, réunis ce jour à l'hémicycle Younoussa BAMANA, ont discuté de leur plateforme portant sur le projet de loi Mayotte aux mains du gouvernement et en discussion avec les acteurs politiques mahorais.

Les organisations syndicales insistent sur le fait que les salariés de Mayotte doivent bénéficier de plus de considération dans les textes en cours de discussion.

De plus, elles attirent l'attention des autorités politiques et institutionnelles sur l'impératif de l'alignement immédiat sur le droit commun, et non d'une convergence. En effet, la situation sociale et économique actuelle nécessite un alignement.

Les organisations font savoir dès à présent qu'elles sont déterminées à faire prendre en compte leurs revendications, que les salariés sont prêts à combattre les discriminations et à lutter pour leurs droits.